



## L'ASBL Archetal met les pieds dans l'eau - 17/08/2013

### ETALLE -

L'ASBL Archetal gère le patrimoine stabulois. Dans leurs cartons, se jeter à l'eau pour promouvoir fontaines, lavoirs, pompes et abreuvoirs.

L'ASBL Archetal (association pour la recherche, la connaissance et l'histoire de la commune d'Étalle) a vu le jour en 1991 à l'initiative de Guy Charlier, Albert Lamand et Madame Hittlet.

Aujourd'hui, un nouveau conseil d'administration vient de se mettre en place sous la présidence de Vivien Thiry.

Le patrimoine stabulois compte onze sites principaux auxquels il faut ajouter tout le petit patrimoine.

«Archetal a été créée pour étudier et remettre en valeur le patrimoine de la commune», confirme Georges Gondon, échevin en charge du Patrimoine.

Depuis 1991, de gros travaux ont été réalisés: rénovation des anciennes forges à Montauban, maison de la nature (la Barricade) à Buzenol, reconstruction des portes à la tranchée des portes en direction d'Éthe,...

### Inventaire du petit patrimoine de l'eau

La nouvelle équipe compte réaliser un inventaire du petit patrimoine de l'eau sur l'entité d'Étalle. Fontaines, lavoirs, pompes et abreuvoirs sont au menu.

La commune est riche de six fontaines, onze pompes, quatre lavoirs et deux abreuvoirs sur l'ensemble de son territoire. «Certains sites, principalement les fontaines, mais aussi certains lavoirs, nécessitent une restauration considérable.



*Nous pourrions envisager une subvention à la Région wallonne.»* avance le président Vivien Thiry.

Les pompes, quant à elles, bénéficieront d'un brossage et entretien complet des éléments de la pompe.

Des notes de René Clause, on relève: *«Ces corps de pompes en fonte sont de véritables œuvres d'art en plus de leur aspect fonctionnel.»*

Les abreuvoirs bénéficieront d'un nettoyage scrupuleux des bacs et autres petites interventions.

### **La gestion de l'ASBL au quotidien**

Archetal occupe un ouvrier temps plein qui assure tous les entretiens patrimoniaux mais aussi les aires gravitant autour de ceux-ci. Pour ce qui est de l'administration, une personne mi-temps est mise en place.

*«Nous bénéficions d'une aide financière communale et du personnel via le Forem. Les travaux d'entretien ou de rénovation sont subsidiés soit par la Région wallonne, soit par la cellule du petit patrimoine. Nous ne faisons pas appel à cotisation»,* dévoile le président.

Les sites classés nécessitent la mise en place d'un dossier minutieusement préparé pour solliciter des subsides. Le petit patrimoine bénéficie de procédures simplifiées pour des budgets en dessous de 5 000 €.

*«Archetal, c'est avoir un outil, avoir des projets avec support communal.»* souligne l'échevin Gondon.

Pierre SAUTÉ (L'Avenir)